

# DISCOURS DOMINIQUE BUCCHINI

## 15 OCTOBRE

Mesdames

Messieurs

Madame la Présidente

Vous m'invitez aux 5èmes rencontres internationales de Maires de la Méditerranée, mais ce n'est pas comme maire, je l'ai été, vous le savez, mais comme président de l'Assemblée de Corse que je m'adresse à vous. C'est aussi un honneur d'être parmi vous aujourd'hui.

Vous me permettrez d'avoir, sur le thème de vos rencontres, quelques idées précises sur la réforme des collectivités territoriales.

Les élus qui participent à ce débat, sont, pour la plupart, confrontés à des questions pratiques de gestion quotidienne et c'est en praticien qu'ils administrent leurs communes la plupart du temps.

Or ces élus, au-delà de leurs divergences

idéologiques, sont inquiets.

Il faut regarder avec minutie le projet qui nous est proposé.

Autant vous le dire tout de suite, je ne suis pas opposé à une réforme des collectivités locales. Je ne dis pas que les collectivités territoriales doivent forcément rester à l'écart du changement.

Il y a certainement des améliorations à trouver dans notre système d'organisation des pouvoirs locaux.

Vouloir simplifier, adapter, alléger ne heurte ni ma conviction, ni ma sensibilité pour peu que l'on préserve cette architecture essentielle Communes – Départements – Régions.

Comme vous, je souhaite faire évoluer notre organisation territoriale selon un triple impératif :

- préserver les acquis de la décentralisation
- renforcer les libertés locales
- libérer l'énergie des territoires

Mais d'où vient qu'à partir d'un même constat, je ne tire pas les mêmes

conséquences ?

Ce qui me frappe, c'est que ce projet est une véritable attaque en règle contre le processus de décentralisation engagé depuis 30 ans et qu'il faudrait au contraire relancer.

Je crois malheureusement que ce projet est en pleine cohérence avec la politique de révision générale des politiques publiques, c'est-à-dire avec le retrait des engagements de l'Etat dans pratiquement tous les secteurs.

La logique même de ce projet conduit à un affaiblissement des contre-pouvoirs. Je dirais même qu'il s'agit d'une confiscation méthodique des pouvoirs locaux.

C'est toute l'architecture républicaine héritée de notre Histoire qui est menacée, et à travers elle, l'intervention publique, garante du principe d'égalité.

Par conséquent, ce sont les investissements publics générateurs d'emploi qui seront mis à mal.

Le programme qui nous est proposé pourrait provoquer une asphyxie budgétaire, faute du

transfert des moyens financiers correspondant au transfert de nouvelles compétences, qui relèvent au passage, de la solidarité nationale.

Ainsi, les collectivités n'auront d'autre choix que d'augmenter la pression fiscale.

En même temps, des compétences institutionnelles et fiscales sont retirées aux collectivités ; l'autonomie locale est ainsi menacée et la suppression de la taxe professionnelle va aggraver assurément les finances de nos collectivités.

C'est donc, je le crois, une vaste remise en cause de nos services publics qui se profile, c'est-à-dire tout ce qui fait la particularité de notre exception française que nous avons le devoir de préserver, non pas par peur du changement, mais parce qu'elle a su assurer un maillage équilibré de notre territoire.

La réforme proposée aurait dû être le résultat d'un consensus plus mobilisateur : beaucoup appellent de leurs vœux une simplification et beaucoup d'entre nous, une majorité, ont

envie de voir mieux fonctionner la démocratie locale, et la commune étant de ce point de vue l'échelon idéal.

Pourquoi ne pas avoir organisé par exemple, un grand Grenelle de la décentralisation qui aurait pu nous permettre de mettre à plat toutes les problématiques.

Cette insuffisance, selon moi, de concertation, n'est pas étrangère au fait que tant de maires et d'élus soient opposés à cette réforme.

S'il s'agissait par contre d'éviter l'enchevêtrement des compétences ou la concurrence entre les territoires, nous serions des interlocuteurs sincères et soucieux d'améliorer notre organisation.

Mais avec beaucoup d'autres, j'ai des réserves sur une réforme territoriale, qui devrait aller dans le sens d'une décentralisation, mais qui tend à affaiblir les pouvoirs locaux via la limitation des compétences et des moyens. Tout en affirmant vouloir « moderniser » l'Etat et rationaliser son organisation, c'est un paradoxal mouvement de recentralisation

qui est proposé.

Prenons l'exemple du rôle du préfet, qui pourra, demain, imposer la création de communes nouvelles.

Je partage l'émoi de l'Association des maires de France vis-à-vis des dispositions adoptées par l'Assemblée Nationale concernant la création des communes nouvelles : je pense moi aussi, qu'il n'est pas envisageable qu'une commune puisse, sans son accord, perdre sa qualité de collectivité locale en étant intégrée de force dans une commune nouvelle.

La création d'une commune nouvelle ne doit résulter que de l'accord unanime des communes concernées. Cela me semble être une idée de bon sens, mais n'est-ce pas aussi une idée de bonne gestion administrative ?

Je ne conteste pas le principe de l'achèvement de la carte de l'intercommunalité.

Mais ce projet, je le crois, donne aux Préfets des pouvoirs trop importants qui contredisent la légitimité même du suffrage universel : on a l'impression d'un manque de confiance en la

capacité des élus locaux à travailler ensemble. Je suis convaincu que nos concitoyens ont, avec la crise, un plus fort besoin de proximité. Les communes sont le ciment qui maintient la cohésion du pays et en Corse comme ailleurs, elles sont le relai essentiel des préoccupations des citoyens.

Par ailleurs, l'intercommunalité doit être une possibilité laissée aux élus de mettre en commun des compétences stratégiques.

On ne peut imaginer que les communes et leurs groupements ne bénéficient plus du cumul de subventions départementales et régionales, cumul qui vous permet, à vous maires et présidents d'établissements intercommunaux, de mettre en œuvre, chaque jour, les programmes indispensables au développement de vos territoires.

Il faut laisser vivre nos communes ; les collectivités locales sont le moteur de la vitalité de notre pays. Elles sont les lieux où s'inscrivent nos mémoires et où se perpétue notre histoire commune.

N'en faisons pas de simples circonscriptions administratives.

Je suis pour refonder le pacte républicain entre l'Etat et les collectivités.

Plus les individus sont détruits, plus grand est leur désir de se rattacher à une collectivité... et leur commune est bien à cet égard cette collectivité de proximité à laquelle ils sont attachés.